



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2015

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 12 mai 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

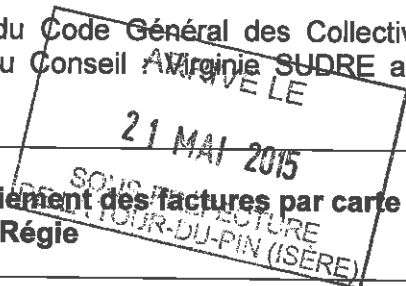
Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Sophie BAUDOUIN – Claude BERENGUER à Cyrille CUENOT – Pascale RICCITIELLO à Bernadette CACALY

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Virginie SUDRE a été désignée.

DELIB 2015.05.18 03

OBJET : Convention d'adhésion au service de paiement des factures par carte bancaire sur Internet TIPI Régie



Dans le cadre de la modernisation des services municipaux et la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés, la ville envisage de poursuivre le développement de l'administration électronique avec notamment la mise en place du paiement en ligne des recettes communales.

Le ministère de l'Économie et des Finances propose aux collectivités territoriales un service gratuit de paiement par internet pour les régies de recettes municipales dénommé TIPI Régie. Ce dispositif permet aux usagers de régler leurs factures directement en ligne 24h/24 7j/7 sans contrainte de temps, de déplacement ni d'envoi postal.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce service et d'autoriser la signature de la convention correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la signature de la convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service entre la collectivité et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**
- **PRENDRE EN CHARGE le coût du commissionnement interbancaire**
- **AUTORISE le Maire à signer chacune des conventions et tous les documents s'y rapportant.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 19 mai 2015.

Publication et transmission en sous-préfecture le 20 MAI 2015

Le Maire

Michel BACCONNIER

